

Professionnels de santé



Le Gouvernement s'est engagé depuis quelques mois dans une large action d'ouverture et de partage des données publiques. La Haute autorité de santé (HAS) n'échappe pas à ce mouvement puisqu'elle vient de publier sur son Internet, pour la seconde fois depuis cet été, de nombreuses données accessibles au grand public.

Les internautes peuvent par exemple désormais trouver en ligne des données sur l'évaluation de dispositifs médicaux, notamment le service attendu et l'amélioration du service attendu de ces dispositifs. Sont également accessibles sur le site la liste des logiciels de prescription certifiés pour la médecine ambulatoire et pour l'hôpital. Ou encore des données sur l'accréditation des médecins. Ce fichier répertorie les médecins accrédités (médecins exerçant en établissements de santé une activité ou une spécialité dite « à risques »), avec leur spécialité, leur date d'accréditation, etc.

Pour accéder aux informations : www.has-sante.fr

© 2014 Les Echos Publishing